



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 3 décembre 2025

Délibération n° VI-DEL-2025-127

Date d'affichage : 4 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 21

Votants : 29

Objet : Approbation du rapport modifié de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CAESE

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Maïram	SY	6 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
Mme	Sana	AABIBOU	Conseillère municipale
M.	Medhi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Fouad EL M'KHANTER représenté par Mme Maïram SY, M. Franck COENNE représenté par Mme Elisabeth DELAGE, Mme Sabah AÏD représentée par M. Joël NOLLEAU, Mme Nathalie PABOUDJIAN représentée par M. Jean-Michel JOSSO, M. Patrick JULISSON représenté par Mme Paola LEROY, M. Joseph ZOGBA représenté par Mme Françoise PYBOT, M. Dramane KÉÏTA représenté par M. Gilbert DALLERAC.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Kadiatou LY, Isabelle TRAN QUOC HUNG, MM. Gérard HEBERT, Grégoire TURLOTTE, Tarik MEZIANE, Jacques CORBEL.

SECRETARE DE SEANCE : Mme Françoise PYBOT

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20251210-VI-DEL-2025-127-DE
Date de télétransmission : 12/12/2025
Date de réception préfecture : 12/12/2025

Le Conseil municipal,

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C,

Vu la délibération du Conseil municipal n°VI-DEL-2025-095 du 8 octobre 2025 relative à l'approbation du rapport en date du 10 juillet de la Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées,

Vu le courrier du 20 octobre 2025 du Président de la CLECT informant d'une erreur de plume sur le rapport envoyé en septembre dernier,

Vu le rapport modifié de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 10 juillet 2025, transmis par la CAESE le 20 octobre 2025,

Vu l'avis de la Commission de Stratégie Financière et Fonctions Support en date du 1^{er} décembre 2025,

Après en avoir délibéré, par 24 voix pour et 5 voix contre (MM. HILLAIRE, MEJERI, Mmes AABIBOU, BINET-DEZERT, COMMEIGNES),

- Valide le rapport modifié de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Pour le Maire empêché
Marie-Claude GIRARDEAU
1^{ère} Adjointe au Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : et de sa réception par le représentant de l'Etat.

15 DEC. 2025

Accusé de réception en préfecture et de sa
091-219102233-20251210-VI-DEL-2025-127-DE
Date de télétransmission : 12/12/2025
Date de réception préfecture : 12/12/2025